Les Mesneux

Bulletin numéro 32 **Mai - 2007**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La très forte participation électorale au récent scrutin national manifeste bien de l'intérêt que les électeurs portent à la politique quand elle les concerne directement.
Il apparaît donc naturel que pour les choix et les décisions importantes pour l'avenir de la cité les habitants soient consultés et leur avis recueillis. Il en va de la pertinence et de la légitimité des études et des projets communaux dont le but est d'améliorer le cadre et la qualité de notre vie quotidienne.
C'est ainsi que deux dossiers vous seront présentés prochainement lors de réunions publiques. Il s'agit de notre **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme ainsi que de l'aménagement des entrées de ville et de la traverse de notre village, dont l'avancement des études permettent maintenant une présentation d'ensemble.
Ce sont des projets qui définissent pour les années à venir les orientations de notre commune en matière de développement et d'aménagement, mais doivent nécessairement, au delà de nos logiques locales, prendre en compte l'évolution des territoires voisins.
Je vous y convie nombreux, afin que nos échanges soient les plus fructueux possibles.

Jean-Claude Levasseur.

Familles rurales
Vivre mieux !
Association des Mesneux

Le Centre De Loisirs De Les Mesneux

sera ouvert du 9 Juillet au 10 Août
pour les enfants de 4 à 12 ans
Aurélia, Mathieu et Astrid seront là de nouveau.
Une réunion d'informations aura lieu en juin.

Edito du Maire	Page 1
C.R. conseil municipal	Page 2
C.R. conseil municipal	Page 3
Écologie	Page 4
L'eau	Page 5
Les brèves	Page 6
Informations municipales	Page 7
Informations municipales	Page 8
Voyage scolaire	Page 9
Comité des fêtes	Page 10
Comité des fêtes	Page 11
Les annonceurs	Page 12

COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux en Mairie.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal avait pris l'engagement de principe d'accompagner les travaux de renforcement du poste EDF « Noyer des Enfants » par l'enfouissement des réseaux France Télécom et la réalisation de l'éclairage public (rue de Jouy)
Le montant de l'opération est estimé en ce qui concerne les travaux d'éclairage public à 35 000 € H.T et pour ce qui est des travaux de France Télécom pour la partie Génie Civil uniquement à 2 508,96 € H.T.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide après vote à l'unanimité :
- de retenir l'opération d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux Télécom
- que le financement sera assuré par une demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement et en complément par les fonds propres de la Commune.

COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, au cours du premier tour,
Mr Maurice LEROY, Mr Didier FERY et Mr Bernard GRIFFON sont élus membres titulaires,
Mr Michel JACQUINET 1er Suppléant et Mr Guy BOUGY 2ème suppléant.
D'autre part le Conseil Municipal à l'unanimité désigne:
- Mr Thierry GRIFFON Conseiller titulaire.
- Mr DESSON Bernard 1er Suppléant.
- Mr BOUGY Alain 2ème Suppléant.

BASES D'IMPOSITION 2007 ET DELIBERATIONS BUDGETAIRES

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé par un vote à l'unanimité, de reconduire pour l'année 2007, les mêmes taux d'imposition qu'en 2006, à savoir :

- Taxe d'habitation	11,82 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,30 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12,18 %
- Taxe professionnelle	9,60 %

Le Budget Primitif 2007 est adopté par un vote à l'unanimité, et s'établit à la somme de :
- 572 554,69 € en dépenses et recettes de Fonctionnement,
- 426 399,00 € en dépenses et recettes d'Investissement.

Le résultat de l'année 2006 soit 215 283,69 € a été reporté en recettes de fonctionnement au Budget Primitif 2007.

Il a été voté les dépenses d'Investissement suivantes :
- Horloge église,
- Panneau plan de ville,
- Achat de matériel fabrication des sujets de Noël et création des points lumineux,
- Achat de globes éclairage public,
- Achat de jeux d'enfants,
- Achat de bacs à fleurs et supports fleurissement,
- Achat ordinateur École primaire.

Comptes rendus sommaires des Conseils Municipaux (suite)

Travaux :

- Remplacement régulateur chauffage Mairie,
- Création trottoirs rue de Jouy,
- Divers travaux sur les points lumineux (déplacement candélabre, crosse),
- Travaux carrefour rue d'Entre Deux Villes (report 2006),
- Travaux accès Atelier (report 2006)
- Travaux de voirie et parking rue des Crayères,
- Fin des travaux aménagement zone artisanale,
- Fin des travaux Chemin des Vianneries,
- Opération enfouissement des réseaux E.P et télécom Rue de Jouy,
- Suite des travaux d'études pour aménagement sécuritaire des entrées de village.

AMENAGEMENT DU ROND POINT DE LA R.D. 980 :

(implantation d'un pressoir sur socle en béton avec aménagement floral périphérique).
La Commune d'Ormes émet des objections sur la pertinence de ce programme mais le retiendrait toutefois si les dépenses étaient proratisées au nombre d'habitants des deux communes respectives.
Le Conseil Municipal après vote à l'unanimité décide :
- Considérant que le Rond Point giratoire présente un intérêt partagé et égal entre les deux communes, ne souhaite pas retenir la proposition de la commune d'Ormes et maintient le principe d'un partage des frais à égalité à 50 % pour chaque commune.
Si un accord ne peut être trouvé sur cette base et sur ce projet, la Commune de Les Mesneux renoncerait à l'implantation d'un pressoir sur le rond-point giratoire et un autre projet devrait être étudié.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT ECLAIRAGE PUBLIC ET FRANCE TELECOM RUE DE JOUY

La commune s'est engagée à accompagner les travaux de renforcement électrique du transformateur du « Noyer des Enfants » par des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de France Télécom.
En ce qui concerne les travaux de France Télécom, la commune prend à son compte la main d'œuvre de Génie Civil (tranchées, pose de tuyaux et chambres …) et retient à l'Entreprise D.R.T.P. pour un devis de 24 835,45 € T.T.C.
France Télécom assure les travaux de câblage et prendra forfaitairement en charge 51 % des coûts d'étude et de la réalisation de celui-ci, ainsi que les coûts de fournitures de génie civil, les collectivités locales ou leurs établissements publics de coopération prenant en charge les autres coûts.
La somme due par la Commune à France Télécom est donc de 3 485,94 € T.T.C.

CREATION DU SYNDICAT DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DE L'OUEST REMOIS (SYCOMORE) – APPROBATION DES STATUTS /

Une étude de faisabilité technico-économique, juridique et financière, relative à la mise en place d'une régie pour la gestion du service des déchets ménagers a été réalisée pour le compte de quatre communautés de communes (Champagne Vesle, des Deux Vallées du Canton de Fismes, Ardre et Tardenois et Ardre et Vesle).
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- EMET UN AVIS FAVORABLE à la décision du Conseil Communautaire, réuni le 28 Février 2007, de créer un syndicat mixte fermé pour la gestion et la collecte des déchets ménagers et de transférer à ce syndicat l'ensemble de ses compétences relatives à la gestion de son service des ordures ménagères.
- APPROUVE en conséquence les statuts de ce syndicat.

ECOLOGIE

Installation d'un système de récupération d'eau.

Nous avons fait construire aux Mesneux en 2003 une maison individuelle. Dès les premiers coups de pioche nous avons prévu une installation de récupération des eaux de pluie.

Le principe est très simple. La pluie qui tombe du toit est dirigée, via les gouttières et un collecteur, jusqu'à un réservoir enterré. Le volume stocké dépend du projet (arrosage et/ou sanitaire). Avec notre expérience et après une année de fonctionnement, 3000 litres paraissent suffisants pour une utilisation d'arrosage et sanitaire.
Le volume total couvre les besoins pour un arrosage une fois (300 litres) tous les deux jours et la totalité des besoins sanitaires [1] pendant environ deux semaines sans nouvelles pluies; ce qui, avec l'expérience, est raisonnable puisqu'il est rare qu'il ne pleuve pas au bout de cette période.
De nombreuses publications existent sur le calcul de la quantité d'eau potentiellement récupérable. Après analyse il ne sert à rien de prévoir une très grosse citerne si la surface de la toiture et la consommation n'est pas en adéquation.
Si votre toiture est très grande (>200 m²), une très grosse citerne ne sera utile que pour pallier des manques de pluie. Inversement, pour des petites toitures (<200m²) vous ne pourrez jamais la remplir.

Si vous optez pour une petite citerne, vous augmenterez le rendement d'utilisation mais vous risquerez très souvent de la vider.
Apparemment le bon compromis est le suivant: pour une surface de toiture de 100m² une citerne de 3000 litres couvre à 100% les besoins en sanitaire l'hiver (le surplus d'eau de pluie est reversé dans un puisard. En été [2], la réserve couvre à environ 80% des besoins arrosage + sanitaire pour une famille de quatre personnes.

1) base de 10 chasses d'eau par jour de 6 litres d'eau.

2) Dans la Marne la pluviométrie est de 450 l/m²/an.

Figure 1

Pour une telle utilisation il faut prévoir, en amont de la citerne, un surpresseur permettant d'amener l'eau à une pression de 3 bars (fig. 1).

Une installation plus performante peut être envisagée pour limiter la maintenance. Un système de capteurs de niveau bas est intéressant pour basculer automatiquement en eau de ville ou arrêter la pompe quand la fosse est vide. Si vous optez pour un tel système, les canalisations d'eau de ville et d'eau de la citerne ne doivent en aucun cas être les mêmes pour éviter d'éventuelles contaminations du réseau.

Les avantages de récupérer l'eau de pluie sont les suivants: l'eau est gratuite. L'eau de pluie est très peu polluée et est exempte de calcaire. L'eau de pluie n'est pas potable mais elle est idéale pour l'arrosage, les sanitaires et le lave linge.

Le coût d'investissement dépend surtout du type de réservoir que vous comptez installer. Les prix varient de 30 € pour une citerne de 300 l à 4500 € pour une citerne de 6000 litres avec filtres. Pour notre part, nous avons fabriqué un réservoir enterré d'environ 3000l en béton étanché. L'avantage de ce procédé est d'être économique si peu que vous trouviez une mini pelleteuse et une bétonnière (coût <150€ Fig.2). Pour le suppresseur comptez 80€ et pour le poste plomberie 150€ selon le type d'installation.

Installation d'un système de récupération d'eau.

Figure 2

En conclusion un système de récupération des eaux de pluie est économique financièrement si la mise en œuvre de la fosse est faite personnellement. Nous économisons par an environ 22 m3 d'eau sanitaire et 22 m3 d'arrosage soit l'équivalent de 190 € d'eau de ville. L'amortissement d'une telle installation est de 2 ans.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations sur de telles installations.

Laurent FLERON, 10 rue de la Bouvelette, Les Mesneux.

L'eau : pas de nouvelle, bonne nouvelle ?

Les dernières informations en notre possesssion dataient d'octobre 2006 : les essais devaient commencer en novembre, et le démarrage de l'unité de traitement était prévu pour la fin décembre.
Mais c'était compter sans :

- l'aire de retournement des camions trop petite ;
- des bouches à clé recouvertes ou montées de travers ;
- en conséquence l'enrobé est à refaire ;
- une erreur de modèle de la cuve de traitement des pesticides ;
- l'explosion d'une canalisation à cause d'un renfort sous-dimensionné ;
- la réfection du renfort, surdimensionné cette fois (3 mètres cubes de béton) ;
- à cause de l'explosion, une fuite sur la canalisation d'interconnexion toute proche ;
- d'où la nécessité de détruire les 3 mètres cubes...

Mais c'est terminé !!! (Peut-être).
Une période d'essais de trois mois a commencé début avril. Les analyses sont bonnes.
(Pour l'instant, seuls les pesticides sont éliminés. Le taux de nitrates actuel étant conforme, il n'est pas utile de mettre en route leur traitement, qui est très coûteux.)
Dès que la DDASS aura confirmé la qualité de l'eau par ses propres analyses, OTV (le constructeur) distribuera une information dans tous les foyers.
Vous pouvez dès maintenant envisager de diminuer vos stocks d'eau en bouteille !

Guy Leclerc

COMITE DE FLEURISSEMENT

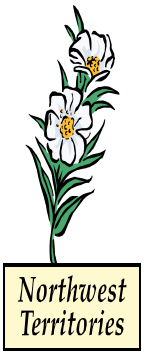

Après la réunion organisée, le 2 avril dernier, par la Municipalité et à laquelle participait M. Pierre VINCENT, Ingénieur paysager, Président du Jury Départemental des Villages Fleuris et Conseiller National des Villes et Villages Fleuris, un certain nombre d'habitants de LES MESNEUX se sont portés volontaires pour étoffer le comité de fleurissement qui vient d'être mis en place dans notre village. A ce jour, nous comptons 26 membres (que nous remercions, ici, dans ces colonnes) en souhaitant que d'autres volontaires nous rejoignent encore car il s'avère que certains quartiers n'ont aucun ou peu de représentants, (en dépit des nombreux appels lancés en ce sens). Je pense ici au Clos des Lorraines, au Clos du Château et encore au Noyer des Enfants où les espaces verts ne manquent pas et où, aussi, les pavillons individuels ne manquent pas de cachet...!

A n'en pas douter, un léger effort porté sur le fleurissement des abords de chacune des maisons serait de nature à offrir une chance supplémentaire à notre village d'obtenir sa première fleur...!
C'est pourquoi, afin de nous conseiller utilement et nous aider dans cet objectif, Monsieur Pierre VINCENT a accepté d'être présent à notre première réunion du Comité de fleurissement, le mercredi 9 mai 2007, à 18 heures, à la Mairie.

N.B : Au moment où ce bulletin paraîtra (vers le 15 mai prochain), la réunion aura eu lieu et nous vous tiendrons informés (dans le prochain numéro) de son contenu et des enseignements que nous en aurons tirés.

F.D

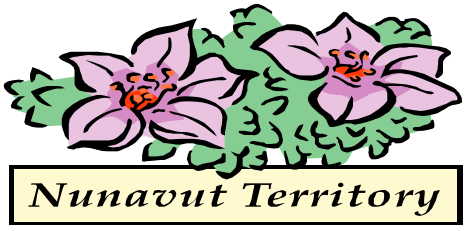

Reprise de la voirie du Clos des Lorraines

Après avoir constaté, (comme l'avait demandé la commission voirie et bâtiments), que la pose d'un nouvel avaloir face au n° 14 de la rue de la Bouvelette, ainsi que le remplacement des végétaux non repris avaient été réalisés par le lotisseur, le Conseil Municipal , lors de sa dernière séance, a accepté la reprise, par la Commune, de la voirie et des espaces verts du Clos des Lorraines.

AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT R.D 980

Nous annoncions, depuis plusieurs mois, l'installation d'un ancien pressoir champenois, dans le cadre de l'aménagement du Rond-point de la R.D. 980, au lieu-dit « Le Loison », avec une partie du terre-plein réservée à la décoration florale ou végétale.
Ce projet, commun aux villages de Ormes et de Les Mesneux, bénéficie d'une subvention du Conseil Général de la Marne.
Une commission avait été créée à cet effet.
Soumis à l'approbation des deux Conseils Municipaux, cet aménagement avait recueilli l'aval de l'ensemble des élus de la commune des MESNEUX mais n'a pas été retenu, majoritairement, par la commune d'ORMES.
C'est donc un autre projet, conçu par un ingénieur paysagiste, qui sera proposé prochainement aux deux communes.

Qu'adviendra-t-il du pressoir...?

Compte tenu de la somme d'énergie dépensée pour le démontage et la remise en état des différents éléments le composant, celui-ci, délesté de sa partie la plus lourde (qui nécessiterait une assise importante de béton), sera installé à l'une des entrées du village, probablement à l'angle de la rue de Reims et la rue de la Croix où, une fois enjolivé de fleurs et autres plantes vivaces, il aura toute sa place et entrera dans le concept d'aménagement et de fleurissement de notre commune.

F.D

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉUNION PUBLIQUE …(1)

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de la traverse de l'agglomération et de la sécurisation des entrées et des carrefours du village, les habitants de LES MESNEUX sont invités à assister et participer à une **réunion publique** qui se tiendra à la salle des fêtes, **le Mardi 5 juin 2007, à 18 h 30 précises**. Ce projet, discuté en Conseil Municipal, sera présenté à la population par M. Maurice LAVIGNE, conseiller en matière de sécurité routière au Conseil Général de la Marne.

M. LAVIGNE, concepteur du projet, répondra à toutes vos questions à l'issue de son intervention agrémentée d'un diaporama très explicite.

Vous êtes invités à venir nombreux à cette réunion publique dont l'enjeu porte sur la sécurité routière, au bénéfice de tous les habitants du village et principalement de nos enfants.

F.D

Ci-dessous, deux des mesures proposées en matière de circulation routière

La rue d'Entre-Deux-Villes actuellement

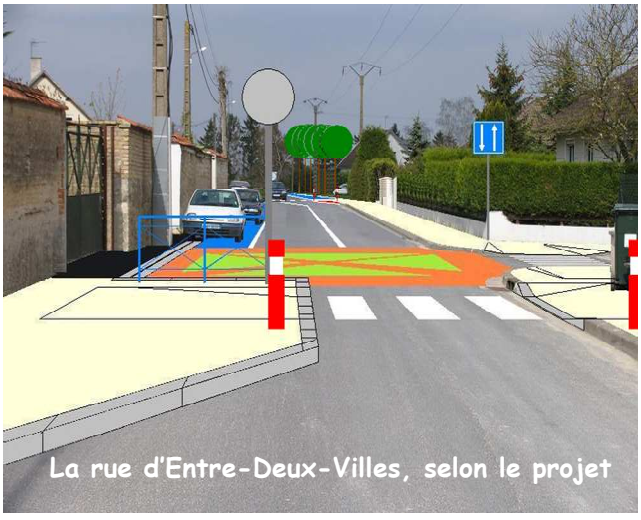

La rue d'Entre-Deux-Villes, selon le projet

Route de Jouy, actuellement

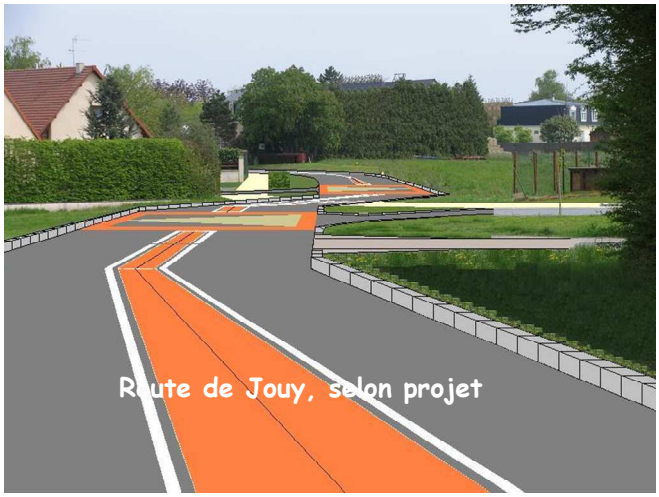

Route de Jouy, selon projet

RÉUNION PUBLIQUE …(2)

Après le diagnostic et la réflexion sur le **P**rojet d'**A**ménagement et de **D**éveloppement **D**urable (**P A D D**) , l'élaboration de notre **P**lan **L**ocal d' **U**rbanisme (**P L U**) est entré dans sa phase concrète d'écriture des documents, de présentation des propositions d'aménagement et de développement.

Vous êtes invités à en discuter lors **d'une réunion publique qui se tiendra à la salle polyvalente le mercredi 13 juin à 18 h 30**.

Auparavant, vous pourrez prendre connaissance de ces propositions qui seront exposées la semaine précédente à la mairie sous forme de panneaux.

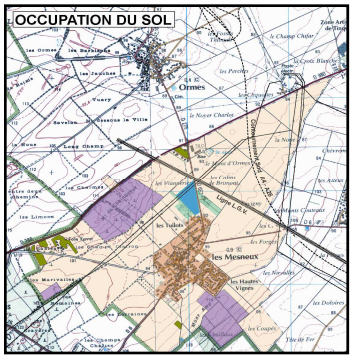

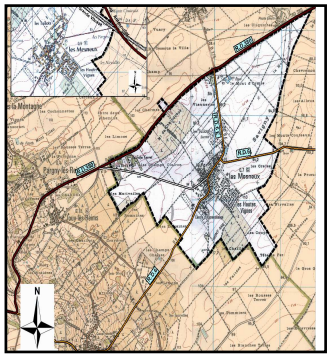

Informations municipales (suite)...

MARCHE DES ELUS

Comme chaque année, la Marche des Élus se déroulera le **Jeudi de l'Ascension**, c'est-à-dire **le 17 mai prochain**.
Le départ sera donné à **9h00**, depuis la Coopérative vinicole de VILLEDOMMANGE.
Inscriptions à partir de 8h00.
A l'issue de cette marche, un classement des communes est établi en fonction du nombre de participants de chaque village.
Venez donc nombreux!...

ETAT CIVIL NAISSANCE : **MÉLINE BERDEN-LEROY**, RUE DU HORDON, NÉE LE **16.02.2007**

À PROPOS DE L'ÉCOMARCHÉ

Vous avez pu remarquer, depuis quelques semaines, la présence, sur l'une des parcelles de la zone artisanale, d'un panneau annonçant la construction prochaine d'une surface commerciale de 1136 m2, sur un terrain d'une superficie d'un peu plus d'un hectare.
C'est, vous l'avez compris, de cet emplacement que sortira bientôt de terre notre futur « Ecomarché ». La phase des travaux de terrassement devrait débuter dès la fin du mois de mai, c'est-à-dire à l'issue du délai légal de 2 mois après l'obtention du permis de construire.
Depuis l'annonce de cette implantation, nombre d'habitants du village et des communes voisines attendent, avec une certaine impatience, l'ouverture de ce commerce de proximité.
Outre le fait qu'il permettra à la clientèle rurale de s'approvisionner sans avoir à se rendre dans les hypermarchés situés en périphérie de Reims, ni avoir à parcourir des centaines de mètres entre des rayons sans fin, cet « Ecomarché » amènera la création d'une douzaine d'emplois à temps plein ou partiel qui seront, en priorité, réservés à la main-d'œuvre locale.
Aussi, est-il possible, dès à présent, de faire acte de candidature pour un emploi au sein du groupe NORMINTER, en adressant une lettre de motivation, avec un C.V, à la Mairie de Les Mesneux qui fera suivre…
Par ailleurs, la Direction du groupe fait savoir qu'elle est à la recherche d'entreprises locales ou situées dans le secteur (maçonnerie, électricité générale, pose de carrelage, serrurerie, peinture, vitrerie, charpentes…) susceptibles de répondre aux appels d'offres qui seront lancés prochainement. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès de la Mairie qui transmettra…

Francis Dupriez

UN SÉJOUR INOUBLIABLE

Du 9 au 13 avril dernier, les élèves de l'école accompagnés des enseignantes et de Mr Thomas se sont rendus à Douarnenez en Bretagne pour un séjour Classe de Pêche – Environnement marin organisé en collaboration avec l'O D C V L et la Mairie des Mesneux.

Sous un ciel ensoleillé, les enfants ont pu découvrir une région très accueillante et un environnement magnifique dans le cadre de diverses activités. Ils ont ainsi pu découvrir les joies de la pêche en mer, de la pêche à pied, visiter le port musée de Douarnenez, collecter des coquillages, constituer un aquarium, monter en haut du Phare d'Eckmühl … et se rendre dans des sites exceptionnels de Bretagne et profiter de paysages inoubliables : la pointe du Van, la pointe du Raz ou encore celle de la Torche. Pour beaucoup, le meilleur souvenir aura été d'escalader les rochers.

L'équipe enseignante.

AVIS AUX PROFESSIONNELS

(Artisans, viticulteurs... de Les MESNEUX)

Sur proposition du Conseil Municipal, un plan détaillé de notre Commune est en cours d'élaboration par la Société Est-GIROD, de Bar-le-Duc (55).

Cette réalisation, protégée par une vitrine en verre sécurisé de 1m X 1,60m, consistera en une cartographie complète du village (avec noms des rues, équipements publics, espaces verts, zones urbanisées, parc d'activités, limites communales, et autres informations utiles).

Elle sera implantée près des panneaux d'affichage municipal, Place de la Mairie, et sera éclairée la nuit.

Moyennant une participation, **les professionnels** installés à LES MESNEUX (artisans, viticulteurs, commerçants…) désireux de figurer « **ès qualités** » sur ce plan, **sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie,avant le 25 mai,dernier délai.**

F.D

COMITÉ DES FÊTES J.BERTON

CHAMPERETTE

Les 35 comédiens, chanteurs et danseurs de la troupe Champerette ont répondu à notre invitation de ce mois de mars. Ils sont venus avec leurs tenues de scène (plus de 150 costumes). Ils se sont adaptés, avec brio, à la surface de la scène un peu étroite pour leur chorégraphie.
Le public, trop peu nombreux, mais oh combien chaleureux, a passé une excellente soirée si l'on en juge par ses applaudissements.
Ce fut une surprise de voir évoluer au sein de cette troupe, notre secrétaire Christian BINET. Quand nous avons contacté cette formation il y a plus d'un an, il n'en était pas encore membre. Il avait bien gardé le secret.

LES CITRONS BLEUS

« Les Citrons Bleus en concert en l'église des Mesneux » !.. Cette simple annonce dans la commune et ses environs proches a suffi à emplir notre petite église en cette fin d'après midi du premier avril. A noter également que dans ce groupe vocal, évolue avec un talent reconnu de tous, Brigitte Grandidier une habitante du village. Un beau succès pour cette chorale dans laquelle chaque participant vit pleinement sa passion du gospel. Un grand bravo pour ce magnifique concert.

LES ARTISTES DU VILLAGE

Peintures, fusains, sculptures, photographies, patchwork, marqueterie, œufs peints, bijoux, dentelles, et autres œuvres ont investi la salle des fêtes pour un week-end . Juste le temps pour les exposants et les visiteurs de faire découvrir leur hobby, d'échanger les expériences et de confronter les techniques. Merci à tous pour ces échanges fructueux et conviviaux.

COMITÉ DES FÊTES J.BERTON

FÊTE PATRONALE

Le week-end de la fête approche rapidement. Vous avez pu tous prendre connaissance du programme des manifestations. Donc vous serez très nombreux sur la place du village pendant ces trois jours. N' oubliez pas les rendez vous du dimanche après midi et le tirage de la tombola lundi, juste avant l'apéritif du Comité.

A VOTRE BON CŒUR...!

Pour la Fête et la Brocante le Comité des fêtes cherche un petit congélateur. Si vous en avez un qui encombre votre sous sol, alors aucune hésitation, pensez à nous.

Merci

BROCANTE

Les inscriptions pour la brocante se feront cette année encore dans la salle des commissions de la mairie (agence postale), du 24 au 31 mai. Voir les horaires sur le tract que vous avez eu dans votre boite à lettres.

Pour cette organisation, assez lourde, il nous manque encore quelques bénévoles, pour guider et accueillir les exposants, de 5 h00 à 8 h00, ce dimanche 3 juin.

Si vous voulez nous aider, vous serez les bienvenus.

———————

Contactez moi au **06 31 58 59 00.**

PETITES ANNONCES

Que vous soyez rurales ou citadines

le salon de coiffure CLEM et ALEX

vous accueille dans un esprit convivial et sympathique. Venez découvrir, en particulier, ses soins du cuir chevelu aux huiles essentielles et ses diverses prestations d'esthétique en cabine.

Horaires d'ouverture :

mardi, mercredi, jeudi

9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

Vendredi 8 h 30 à 19 h 00

Samedi 8 h 30 à 17 h 00

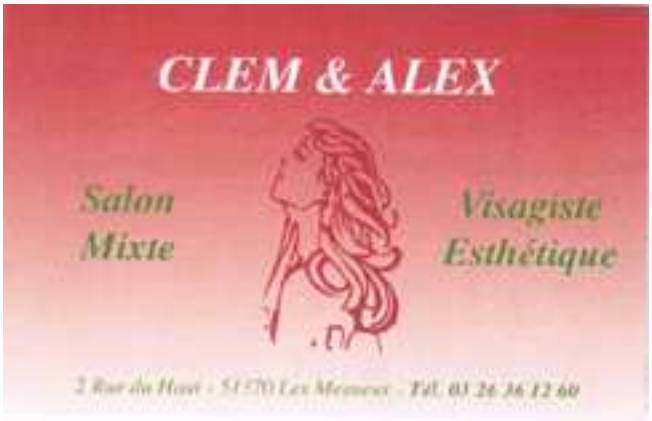

EGEI Solution Connexion

ARTISAN

PGN Professionnel Gaz Naturel

18 allée du Noyer des Enfants
51370 LES MESNEUX
Tel/Fax : 03.26.50.74.66
Entreprise Familiale
Messieurs BEUDIN Père et Fils

Plomberie
Chauffage
Sanitaire
Électricité
Câblage Informatique

V.B.S. 51 - Écrivain Public

Secrétariat – Saisie de tous documents – Domiciliation

28, rue du Hordon 51370 Les Mesneux

Ouverture en septembre 2007 d'un bureau à Reims au 2, rue Gilbert à l'angle du 38 rue des Romains

Domiciliation
Assistance administrative, juridique et contentieuse
Mise à disposition d'une adresse e.mail personnelle
Saisie de tous vos documents (Statuts, CV, Roman, Rapports de stage, Thèse, Mémoire…)
Courriers perso, contentieux
Service de fax, photocopie en noir & blanc ou couleur
Etc.…

Véronique Bouëtel Barenton
Tél : 06.67.71.92.33 – Fax : 03.26.36.46.32
http://vbs51.free.fr
Siren : 448.687.418.00013 APE 748F

Boulangerie Artisanale

1er Prix Artisanat du
" REIMS CRÉATOR 2000 "
ses 22 variétés de pains spéciaux
dont le beaujolais Rosette

Une équipe de professionnels pour vous satisfaire et vous accueillir à 3 adresse

16 rue de l'Ancien Château	10 Bd Barthou	68 Bd Dr Roux
51430 BEZANNES	51100 REIMS	51100 Reims
Tél. 03 26 36 20 96	Tél. 03 26 86 53 36	Tél. 03 26 86 57 14
de 6h30 à 13h / 16h à 20h	de 6h à 20h NON STOP	de 6h à 20h NON STOP
Fermé le mardi	Fermé le mercredi	Fermé le mardi

BANETTE

J.L. DELVILLE vous y attend.

Banette. Boulanger pour le meilleur des pains

Un électricien proche de vous, dans votre village,

ED SYSTEMES

Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,
Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32
12 rue de Sacy Les MESNEUX
Devis gratuits